

L'EXPÉRIENCE c'est pas RELATIF

NUMÉRO 2 9 mai 2019



Les conventions prévoient notamment la reconnaissance de l'expérience d'une personne nouvellement embauchée



Près de 1500 courriels ont été envoyés jusqu'à présent par des membres de partout au Québec



PLEINE RECONNAISSANCE DE L'EXPÉRIENCE LA BATAILLE SE POURSUIT

Le 23 avril dernier, la CSN, accompagnée de d'autres organisations syndicales, rencontrait le Secrétariat du Conseil du trésor pour discuter des solutions à apporter aux problématiques liées à la nouvelle structure salariale mise en place le 2 avril 2019. Alors que les représentants du Conseil du trésor s'étaient dit ouverts à entendre nos propositions quant aux pistes de solutions pour régler les problèmes de non-reconnaissance de l'expérience, c'est plutôt à une fin de non-recevoir à laquelle se sont heurtées les organisations syndicales.

STABILISER LES RÉSEAUX PUBLICS

Bien que l'intégration aux nouvelles échelles se soit faite sans perte de salaire, les employeurs et le Conseil du trésor doivent comprendre qu'il y a des conséquences possibles à la non-reconnaissance de l'expérience, telles des mouvements importants de personnel. Rappelons que les conventions collectives prévoient notamment la reconnaissance de l'expérience d'une personne nouvellement embauchée. Il pourrait donc devenir plus profitable pour une travailleuse ou un travailleur du secteur public ayant baissé d'un ou de plusieurs échelons d'appliquer sur un nouveau poste pour ainsi se voir reconnaître pleinement son expérience.

EN ACTION

Les syndicats du secteur public de la CSN sont en action depuis plus d'un mois pour faire valoir la nécessité d'une réelle reconnaissance de l'expérience. La campagne a débuté par l'envoi de lettres, signées par les syndicats, aux comités patronaux de négociation. Des manifestations rassemblant plusieurs centaines de travailleuses et de travailleurs ont été organisées à Québec, à Drummondville et à Victoriaville. Des affiches et des autocollants arborant le slogan de la campagne sont également en circulation dans les milieux de travail. Aussi, près de 1500 courriels ont été envoyés jusqu'à présent au Conseil du trésor et aux ministres concernés par des membres de partout au Québec. Si ce n'est pas déjà fait, nous vous invitons d'ailleurs à participer à cet envoi massif en vous rendant au www.secteurpublic.quebec

La CSN invite les syndicats à dénoncer toute situation entraînant une non-reconnaissance de l'expérience d'un travailleur ou d'une travailleuse. La mobilisation des membres demeurant essentielle pour faire bouger le Conseil du trésor, de nouvelles actions sont en préparation, donc certaines pourraient se tenir conjointement avec d'autres organisations syndicales, dont les membres vivent les mêmes problématiques. Restez à l'affût!